Image not found or type unknown

Construction d'une habitation

Par **gerard57**, le **11/03/2010** à **16:43**

Bonjour,

Je souhaiterai savoir s'il existe des communes qui ne sont pas régies par les lois sur la construction en moselle. J'ai ouïe dire qu'une commune dans ce département ne demanderait pas toutes les formalités administratives. Le cadastre des communes est bien géré au niveau du département ?

Merci pour votre réponse.

Cordialement,

Gérard

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés